



**Propriété intellectuelle
Ontario**

**PROTÉGER LES IDÉES,
ALIMENTER L'INNOVATION**



Authentique innovation ontarienne
par Cobionix Corporation

+ Rapport annuel 2023-2024



Note : L'information présentée dans ce rapport est exacte et reflète l'exercice 2023-2024 de Propriété intellectuelle Ontario, du 1er avril 2023 au 31 mars 2024.

© Imprimeur du Roi pour l'Ontario, 2024.

Carte routière du rapport

+ Gouvernance	04
+ Messages du PDG et de la présidente du conseil d'administration de PIO	05
+ Retombées	06
+ À propos de Propriété intellectuelle Ontario (PIO)	
<i>Objectif</i>	09
<i>Clients</i>	12
<i>Soutien et services</i>	16
<i>Partenaires</i>	19
<i>Rendement</i>	21
+ À l'avenir	23
+ Annexes	
<i>Annexe A : Rémunération des membres du conseil d'administration</i>	25
<i>Annexe B : Risques et plans d'atténuation des risques</i>	26
<i>Annexe C : États financiers</i>	29

Gouvernance

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE PIO

Propriété intellectuelle Ontario (PIO) est une **agence provinciale dirigée par un conseil d'administration** dont les membres sont nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil sur recommandation du ministre des Collèges et Universités.

Le Conseil d'administration de PIO est formé d'un **groupe divers d'experts de l'industrie et de la PI** chargé d'orienter l'organisation au fur et à mesure de son développement.

PRÉSIDENTE DU CONSEIL

Karima Bawa

Membre : Comité des finances et de la vérification

VICE-PRÉSIDENTE DU CONSEIL

Karen McClure

Présidente : Comité des finances et de la vérification

Maura Campbell

Membre : Comité des finances et de la vérification

Elliot Fung

Présidente : Comité de la gouvernance

Paul Paolatto

Membre : Comité de la gouvernance

Hongwei Liu

Membre : Comité de la gouvernance

Sally Daub

Membre : Comité des finances et de la vérification

Remarque : Vous trouverez les détails de la rémunération des membres du conseil à l'Annexe A.

À l'affiche : [Propriété intellectuelle Ontario nomme un nouveau PDG et donne des mises à jour sur son expansion opérationnelle](#)

Messages du PDG et de la présidente du Conseil d'administration de PIO

5

“

”

Propriété intellectuelle Ontario (PIO) est née des pressions concurrentielles d'une économie mondiale qui accorde la priorité à la valeur des actifs intangibles, avant les autres formes d'intrants économiques. Pour réussir au milieu de cette pression, les acteurs tant gouvernementaux que non gouvernementaux doivent trouver de nouveaux moyens d'aider efficacement les entreprises, les chercheurs et les autres innovateurs de la création, de la protection et, en bout de ligne, de la commercialisation de ces biens intangibles.



Karima Bawa
Présidente, Conseil
d'administration

La première année d'activités complète de PIO, en 2023-2024, constitue une feuille de route sur la façon d'atteindre efficacement cet objectif. PIO a octroyé plus de six millions de dollars à 275 petites et moyennes entreprises (PME) pour favoriser la protection et la commercialisation de l'IP « fabriquée en Ontario ». De plus, PIO reçoit des fonds pour son travail avec des établissements postsecondaires, soit 10 collèges et universités (auxquels se sont ajoutés 10 autres établissements en avril 2024), pour améliorer leur capacité interne de protection et de commercialisation de la PI et le transfert technologique à l'industrie. En sus de l'aspect financier, PIO s'est positionnée comme une aide horizontale en PI dans l'écosystème de l'innovation ontarien grâce aux conseils et aux services adaptés qu'elle offre aux centres d'innovation régionaux et à d'autres intermédiaires en innovation.



Dan Herman
PDG, PIO

Cependant, ces efforts ne sont qu'un aperçu de la façon dont PIO et son réseau de partenaires du système de l'innovation ontarien peuvent faciliter la catalyse de la compétitivité économique de l'Ontario en édifiant une capacité de PI et en améliorant l'accès au financement pour les soutiens et les services de PI. Pour ce faire, il faut conserver chez nous, en Ontario, la valeur des actifs intangibles de l'économie ontarienne, encadrer les entrepreneurs et les chercheurs, entre autres, afin de favoriser le développement d'une culture de PI qui imprègne notre système d'innovation, de la recherche à la commercialisation, pour qu'il profite aux résidents de l'Ontario.

Nous tenons à adresser nos sincères remerciements à la ministre Jill Dunlop et au ministère des Collèges et Universités (MCU), au ministre Vic Fedeli ainsi qu'au ministère du Développement économique, de la Création d'emplois et du Commerce (MDECEC) qui, par leur soutien indéfectible, ont permis à PIO d'étendre son rayonnement pour que ses activités puissent atteindre les innovateurs et les chercheurs de l'Ontario et ceux qui appuient leurs efforts de commercialisation. L'équipe dévouée et passionnée de PIO a aussi joué un rôle essentiel dans le lancement de l'agence et l'offre d'aide et de soutien à des centaines d'entreprises et de partenaires de l'écosystème de l'innovation ontarien.

Nous nous réjouissons de l'évolution continue de la série de services et de programmes en PI de PIO, qui est un véritable tremplin pour les innovateurs de l'Ontario.

Retombées

Du 1er avril 2023 au 31 mars 2024, Propriété intellectuelle Ontario...



A INVESTI DANS L'INNOVATION DE L'ONTARIO GRÂCE À

6,2 millions \$ octroyés à **272 clients**

3,8 millions \$ octroyés à **20 collèges et universités**

A PROTÉGÉ CE QUI EST FABRIQUÉ EN
ONTARIO EN FACILITANT LE FINANCEMENT DE

437 actifs de PI

4 concepts industriels

48 ententes axées sur la PI

127 marques de commerce

258 brevets

Pleins feux sur les récipiendaires des fonds : Centre de commercialisation de Conestoga. Retombées pour l'Année 1 : 6 ateliers, 7 brevets, 21 marques de commerce, 40 consultations en PI et 100 000 \$ offerts en services juridiques.

Conformément à sa Lettre de la Direction de 2023-2024, PIO a tenu compte des leçons apprises et de la rétroaction de ses clients concernant sa phase bêta pour améliorer ses plans de mise à niveau, qui ont été approuvés par le Conseil d'administration de PIO, le MCU et le MDECEC en septembre 2023.

PIO a travaillé avec le MCU pour lancer sa phase d'expansion bien plus vite que prévu, ce qui lui a permis **d'accroître la capacité de PI dans plus d'entreprises, d'augmenter au maximum les soutiens à l'écosystème, d'optimiser la prestation de ses services et d'accroître l'utilisation de ses ressources.**

A APPUYÉ L'ÉCOSYSTÈME DE L'INNOVATION ONTARIEN GRÂCE À

8

ententes de
partenariat +

32

allocutions

196

entreprises
éduquées

219

rapports sur
l'étalonnage

201

micro-crédits
individuels

224

personnes
éduquées

Plus de 600

heures de mentorat

+ Les protocoles d'entente (PE) sont des volets clés de la stratégie de partenariat de PIO : ils sont conçus pour renforcer les relations dans l'écosystème et réduire la confusion sur le marché. Ces ententes permettent à PIO de **personnaliser ses services de PI et les soutiens qu'elle offre à ses partenaires, fixent des cibles de collaboration claires et améliorent la visibilité de PIO.**



Le gouvernement de l'Ontario a créé Propriété intellectuelle Ontario (PIO) pour offrir des services et du soutien en matière de propriété intellectuelle afin d'aider les entreprises et les chercheurs à innover et à croître.



« PIO a été tout simplement exceptionnelle. Je n'avais même pas pensé que ce type d'aide pouvait exister pour une jeune pousse, au Canada, ou même ailleurs, en fait. »

- Rétroaction d'un client anonyme

Comme PIO a à cœur les résultats et la réussite de ses clients, son objectif est d'offrir des programmes et des services utiles et pertinents. Elle est passionnée par son mandat, et travaille avec les acteurs de l'écosystème de l'innovation de l'Ontario, auxquels elle offre le meilleur rapport qualité-prix et un soutien optimal en PI.

MANDAT

PIO a été établie conformément au Règlement de l'Ontario 4/22 pour :

- + faciliter l'accès du public aux services et aux ressources en propriété intellectuelle (PI);
- + favoriser le développement et la protection de la PI pour améliorer les extrants de la commercialisation;
- + faire progresser les connaissances et l'éducation sur la PI; conclure des partenariats au sein de l'écosystème de la PI en Ontario, au Canada et à l'étranger;
- + offrir des conseils, des recommandations et de l'aide au gouvernement de l'Ontario;
- + encourager la concurrence économique par le développement, la protection et la commercialisation de la PI en Ontario.

OBJECTIFS STRATÉGIQUES ET PRIORITÉS

- + Accroître la capacité en PI au sein de l'écosystème en offrant aux clients des services de PI abordables et de grande qualité.
- + Renforcer les partenariats stratégiques avec les intervenants de l'écosystème de la PI pour maximiser l'utilisation des fonds publics et des ressources disponibles pour les programmes de PI et les entreprises de l'Ontario.
- + Bénéficier de partenariats et d'une aide en PI de grande valeur pour que le secteur de l'éducation postsecondaire puisse produire des extrants de commercialisation.
- + Atteindre l'excellence opérationnelle en favorisant une culture organisationnelle assortie de protocoles de gouvernance efficaces qui met à l'honneur le travail d'équipe et la communication efficace et affiche des talents passionnés et motivants.

COMPTABILITÉ

- + PIO croit en l'importance de **faire la bonne chose pour améliorer sa communauté** et aider ses intervenants en prenant des décisions difficiles, en **offrant une valeur réelle** et en rendant compte à ses clients, à ses partenaires, au gouvernement et aux contribuables. L'agence **s'engage à faire preuve de transparence** dans tous les aspects de sa gouvernance, de sa gestion, de son administration et de ses activités, et fait part de ses exigences en matière de reddition de comptes en ligne.



VISION

Être la source de choix, fiable et indépendante, de l'Ontario pour protéger la PI et accroître au maximum la commercialisation de la PI au profit de tous les Ontariens.



MISSION

Accroître la prospérité de l'Ontario en augmentant au maximum la valeur de la PI novatrice et la capacité des entreprises, des chercheurs et des entrepreneurs d'être concurrentiels au sein de l'économie mondiale. PIO atteint cet objectif grâce à des services et à des programmes de sensibilisation à la PI, de financement de la PI et d'édification de la capacité de PI.



VALEURS

- + La priorité aux gens
- + Une petite équipe pour de grandes retombées
- + La réussite des clients
- + L'intégrité
- + Une mentalité de jeune pousse

PRIORITÉS DE L'AGENCE

Les objectifs généraux de PIO énoncés dans sa Lettre de la Direction (LdD), étaient les suivants :

- + Achever son aménagement opérationnel
- + Réaliser une phase de test bêta pour la prestation de ses services
- + Conclure des partenariats avec l'écosystème de l'innovation de l'Ontario
- + Continuer d'améliorer ses efforts de commercialisation dans les établissements postsecondaires par l'intermédiaire de son cadre stratégique des mandats de commercialisation

Au cours du dernier exercice, **PIO a efficacement rempli son mandat** (voir Tableau 1) en mettant en œuvre avec succès ses activités et ses systèmes administratifs en fonction des cibles fixées dans sa LdD, qui comprenaient l'embauche de cadres exécutifs et l'amélioration de la capacité de son personnel. L'agence a mené à bien une phase de test bêta pour la prestation de ses services, ce qui lui a permis de perfectionner son programme et ses services en fonction de rétroactions et de tests initiaux. PIO a aussi établi un solide réseau de partenaires dans tout l'écosystème de l'innovation et de l'éducation postsecondaire et a tenu le Ministère au courant de ces efforts en lui transmettant des rapports d'étape réguliers.

À la fin de l'exercice, **PIO avait fait de grands progrès en travaillant avec les ministères et ses partenaires du milieu postsecondaire** pour déterminer des paramètres de commercialisation, et s'y conformer, de sorte à jeter les bases des futures évaluations des progrès de la commercialisation. De plus, PIO a annoncé l'embauche de son chef de la direction permanent, qui dirigera l'agence dans la poursuite de ses initiatives collaboratives avec le MCU et le MDECEC concernant le rapport sur les paramètres pour ses partenaires et la progression des programmes de niveau supérieur offerts durant l'exercice 2024-2025 et au-delà.

Tableau 1 : Jalons opérationnels de la Lettre de la Direction

JALONS OPÉRATIONNELS	ÉTAT	MISE À JOUR DE FIN D'EXERCICE
Des systèmes et des processus administratifs entièrement établis	Terminé	L'agence était entièrement opérationnelle le 30 juin 2023; notamment, les cadres exécutifs étaient embauchés et la capacité du personnel était renforcée.
Renforcer les capacités du personnel pour concrétiser le mandat	Terminé	
Achever le test initial (phase de test bêta) de la prestation des services, et en faire le compte rendu	Terminé	PIO a soumis son rapport sur la phase bêta le 19 janvier 2024, conformément à la LdD de 2023-2024.
Former une solide coalition de partenaires dans les secteurs des affaires, de l'innovation et de l'éducation postsecondaire	En cours	Dans le cadre du compte rendu régulier de ses progrès, PIO a tenu le Ministère au courant de ses efforts de conclusion de partenariats avec ÉleverlaPI et d'autres intervenants.

JALONS OPÉRATIONNELS	ÉTAT	MISE À JOUR DE FIN D'EXERCICE
Collaborer avec le MCU/MDECEC pour établir un compte rendu des paramètres pour les partenaires	En cours	En étroite collaboration avec le MDECEC et les Centres d'innovation régionaux (CIR), PIO a dirigé le développement de nouveaux paramètres pour les CIR. Les nouveaux paramètres ont été approuvés et sont maintenant inclus dans les accords de paiement de transfert (APT) du CIR. PIO continuera de travailler avec d'autres partenaires pour établir des paramètres de PI.
Diriger le Groupe de travail conjoint (GTC) sur les paramètres de la commercialisation	Terminé	PIO a dirigé une série de sessions de travail avec le GTC pour tenter d'établir un consensus à propos d'une liste de paramètres de commercialisation. Durant l'exercice 2024-2025, PIO préparera pour le MCU un rapport contenant la liste des paramètres qu'elle recommande.
Fournir au MCU des conseils sur les plans de commercialisation annuels (PCA) sur l'EPS	Terminé	PIO a produit un rapport sommaire concernant les PCA des établissements d'EPS et l'a publié sur son site web.
Programme de niveau supérieur sur la PI	En cours	PIO a lancé deux modules avancés et est en voie d'ajouter du contenu supplémentaire.

Gagner en dynamisme : L'aide en PI de PIO a été mentionnée dans les nouvelles 1 293 fois, 72 % des mentions étant neutres et 28 % positives.

Clients

Les innovateurs et les chercheurs de l'Ontario sont au cœur de tout ce que PIO fait. Comme l'agence sait que la navigation des complexités de la PI peut être ardue, elle offre une aide adaptée pour **alimenter la réussite de ses clients et renforcer l'économie de notre province.**

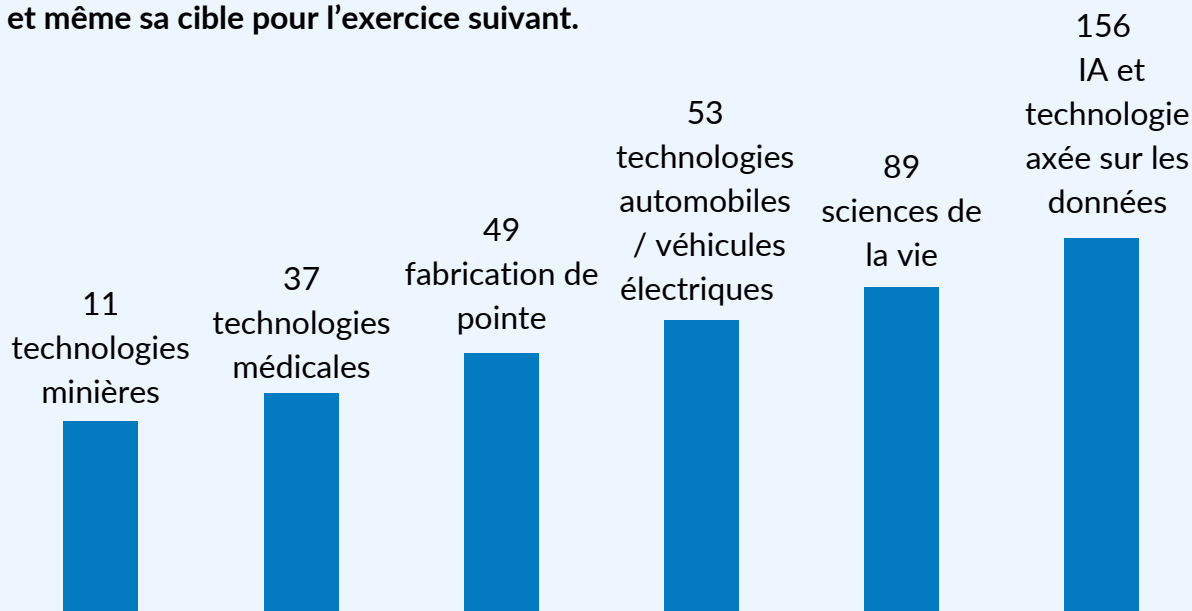
En bout de ligne, nous habilitons nos clients à atteindre leurs objectifs et à avoir un impact durable en créant un effet d'entraînement qui profite aux communautés de la province.



« Pour être tout à fait honnête, sans l'aide de PIO, je serais incapable de renforcer mon portefeuille de PI et je n'aurais pas les ressources financières pour ce faire. Ajoutez à cela les connaissances que j'avais entendues plusieurs fois par le passé, mais auxquelles je n'avais jamais été exposé aussi en profondeur que durant les cours éducatifs de PIO. **Le meilleur programme qui soit!** » - Rétroaction d'un client anonyme

AIDER LES ENTREPRISES

À la fin de l'exercice 2023-2024, PIO avait dépassé sa cible bêta et même sa cible pour l'exercice suivant.



272 clients

Remarque : Certains clients travaillent dans plusieurs secteurs.

Rejoignez une communauté croissante d'innovateurs et obtenez l'aide en PI dont vous avez besoin. Posez votre candidature auprès de PIO aujourd'hui même : ip-ontario.ca/francais/candidatures

FABRIQUÉ EN ONTARIO, POUR L'ONTARIO

En 2023, PIO a investi **3.8 million de dollars** dans sept projets de commercialisation réalisés par **20 collèges et universités**, **ce qui porte le total des investissements de PIO à 6,6 millions de dollars.**

Les sélections relatives au financement stratégique ont été réalisées pour aider les institutions caractérisées par :

- + une demande comprimée et des ressources limitées;
- + un besoin de talents pour soutenir leurs efforts de commercialisation;
- + la capacité d'offrir des fonds directs en PI aux chercheurs et aux entreprises.

Les investissements de PIO favorisent le **cadre politique du mandat de commercialisation** qui a été introduit par le gouvernement de l'Ontario en 2022 pour aider les collèges et les universités à promouvoir leur objectif commun de veiller à ce que **la recherche et l'innovation « fabriquées en Ontario » profitent aux Ontariens.**

Plans de commercialisation annuels (PCA) : L'année 2023 est la deuxième année durant laquelle les collèges et les universités ont présenté leur PCA au ministre des Collèges et Universités. PIO participe au processus d'examen et prépare actuellement un rapport qui comprend des observations sur le rendement de la commercialisation du secteur à soumettre au Ministère lors du T3 de 2024.



Compte rendu normalisé : En 2023-2024, PIO a présidé le Groupe de travail conjoint sur les paramètres de commercialisation chargé d'établir des paramètres dans le cadre d'une stratégie globale sur les indicateurs de rendement clés pour le secteur postsecondaire afin de normaliser des références et des activités de compte rendu institutionnelles spécifiques. Durant l'exercice 2024-2025, PIO fera des recommandations au gouvernement concernant des paramètres normalisés.

« Cette aide bienvenue de PIO habilitera un important programme et favorisera des possibilités entrepreneuriales et commerciales novatrices. En tirant parti de l'expertise de pointe et pluridisciplinaire en santé et bien-être des chercheurs, et en les aidant à commercialiser leurs technologies, tous les Ontariens en bénéficieront. »
- Steven N. Liss, vice-président, Recherche et Innovation, Université Toronto Métropolitain

Pleins feux sur les clients : Raven Connected

Raven Connected, un chef de file en technologie automobile fondée sur l'IA et l'IdO, révolutionne la gestion de la flotte grâce à des solutions télématiques vidéo avant-gardistes. Fondé en 2016, Raven Connected a développé l'une des premières solutions automobiles connectées LTE. En offrant des caméras orientées à la fois vers la route et vers l'habitacle. Sa technologie procure des perspectives d'une précision inégalée concernant les activités du parc, car elle a enregistré des données relatives à plus de trois milliards de kilomètres routiers.

Grâce à l'aide de PIO, Raven Connected a pu mettre à jour sa politique sur la protection des renseignements personnels, créer de nouvelles ententes d'octroi de licences, réaliser une recherche panoramique, **déposer trois nouveaux brevets provisoires américains et protéger trois marques de commerce.**



Dan Carruthers
PDG, Raven
Connected

Les ressources et l'expertise offertes par PIO ont été essentielles à l'obtention d'un financement de série A. L'aide que PIO nous a offerte pour obtenir de façon rentable des brevets et protéger nos innovations a suscité la confiance de nos investisseurs. Cela a non seulement fortifié notre portefeuille de PI, mais aussi souligné notre détermination à sauvegarder nos progrès technologiques, ce qui s'est révélé être un **facteur crucial pour attirer et conserver cet investissement.** Raven est une **solution entièrement fabriquée en Ontario** et nous sommes fiers de contribuer au leadership croissant du Canada en IA et en technologie automobile de prochaine génération.

Pleins feux sur les clients : Tenomix

Tenomix lutte contre le cancer, une glande lymphatique à la fois. Établie à London, en Ontario, Tenomix s'emploie à développer de nouvelles technologies qui ciblent les inefficiences du flux de travail de la pathologie, optimisent le traitement du cancer et réduisent les coûts des soins de santé. Son équipe d'ingénieurs dévoués, de médecins et de scientifiques cliniques élabore actuellement une nouvelle solution intitulée The Lymphonator.

PIO a aidé Tenomix à acquérir des brevets nationaux à 10 endroits, à déposer sa marque de commerce et à établir une entente de base sur la PI.



Saumik Biswas
PDG, président
et co-fondateur,
Tenomix

La PI est tellement importante parce qu'elle a de nombreuses conséquences tant du côté des entreprises que de celui de la médecine. Comme notre technologie intègre de façon unique les composantes tant matérielles que logicielles, nous savions que notre stratégie pour la PI serait unique et que c'était quelque chose que nous devions faire avec justesse.

Les investisseurs se sont sentis très en confiance à la vue de tout le soutien d'ÉleverlaPI, de PIO et toutes les différentes organisations qui mettent un point d'honneur à protéger notre PI. **Construire quelque chose de novateur et de porteur dans le domaine des soins de santé est incroyablement complexe sans ce type d'aide.** Cependant, pour obtenir des fonds, il faut aussi prouver que la solution sera efficace, ce qui crée un cercle vicieux. Nous avons réussi à surmonter cet obstacle grâce aux directives et à l'aide d'ÉleverlaPI, de PIO, de nos collaborateurs cliniques et de nos partenaires financiers.

Maintenant, mon équipe et moi-même sommes **prêts à amorcer la trajectoire positive** qui se présente à notre entreprise et sommes aussi en mesure d'offrir une création de valeur substantielle grâce à notre technologie de plateforme pour les patients, à nos laboratoires de pathologie et à nos hôpitaux du monde entier au cours des années à venir.

Soutien et services

DE LA CIBLE BÊTA À L'EXPANSION

À l'instar de nombreuses jeunes pousses, PIO a lancé une phase bêta pour perfectionner ses services. Avec un groupe sélectionné de 40 clients, cette étape initiale a été cruciale pour obtenir de précieux renseignements et éprouver son modèle de soutien, ce qui a permis à l'agence d'entrer rapidement et avec assurance dans sa phase d'expansion actuelle (plus tôt que prévu) afin de mieux :

- + faire croître la capacité de PI d'un plus grand nombre d'entreprises
- + travailler avec des partenaires pour accroître au maximum les soutiens limités à l'écosystème
- + optimiser la prestation de ses services
- + offrir plus de ressources en PI à davantage d'innovateurs

Armée de rétroactions, de leçons apprises et d'expériences, PIO a amélioré ses programmes et ses soutiens pour mieux **répondre aux besoins changeants des innovateurs** et offrir une valeur inégalée.

ÉDUCATION



Micro-crédits : Les clients apprennent aussi grâce à des modules en ligne portant sur des thèmes personnalisés afin d'accroître leurs connaissances sur la PI. Un micro-certificat (insigne numérique) est remis aux clients qui réussissent chaque étape de l'apprentissage.

Services publics : Toute personne qui souhaite savoir comment tirer stratégiquement parti de la PI pour atteindre les objectifs de son entreprise peut bénéficier du cours sur les fondements de la stratégie pour la PI gratuit de PIO. Ce cours contient des études de cas sur la PI fondées sur des exemples de la culture pop, des vidéos d'experts en PI et d'entrepreneurs ainsi que des jeux-questionnaires visant à tester les connaissances.

Éducation supérieure (pour les clients) : Pour renforcer les connaissances acquises à partir du cours de base, les clients peuvent utiliser le programme de niveau supérieur sur la PI, l'atelier interactif sur la PI et l'examen des études de cas.

Rapports panoramiques : Les rapports panoramiques sectoriels sur les brevets de PIO sont adaptés aux innovateurs, aux chercheurs et aux décideurs de l'Ontario. Ces rapports sont utiles pour déterminer les nouvelles possibilités, saisir les tendances de l'industrie et cerner les lacunes technologiques potentielles. Par leur analyse des activités de brevetage actuelles, ces rapports transmettent des points de vue concrets susceptibles d'orienter les décisions d'investissement et d'éclairer les stratégies pour la PI.

ÉTALONNAGE DE LA PI

Les clients se rendent mieux compte de leurs connaissances et de la santé de leur PI en utilisant l'outil d'étalonnage de la PI de PIO pour évaluer leurs stratégies, leurs actifs et leurs processus en matière de PI. Ils reçoivent ensuite un **rapport personnalisé sur l'évaluation de la PI** qui peut servir à élaborer des stratégies personnalisées et à prendre des mesures adaptées afin de combler leurs besoins en PI.

FINANCEMENT DE LA PI

La protection de la propriété intellectuelle peut nécessiter un investissement substantiel, mais PIO est là pour vous aider. Lorsque les clients ont achevé leur éducation sur la PI et l'étalonnage de leur PI, ils peuvent obtenir du financement de PIO.

PIO couvre jusqu'à **80 %** des coûts admissibles **pour faciliter le financement** :

des audits de PI, des évaluations de la PI, des évaluations de stratégies pour la PI, des dépôts de PI, des ententes sur la PI et des contrats ayant des retombées élevées en matière de PI.



Les services financés par PIO doivent être dispensés par un avocat en PI autorisé ou un agent en PI enregistré de l'Ontario. Notre agence travaille avec une brochette de 112 fournisseurs de services issus de 43 entreprises établies en Ontario pour veiller à ce que ses clients puissent facilement obtenir un soutien **fiable de grande qualité** pour un vaste éventail de services spécialisés.

MENTORAT

Forts d'une impressionnante expérience allant de la mise à l'échelle de jeunes pousses fructueuses à la gestion de la recherche, en passant par le développement d'entreprises Fortune 500, les mentors de PIO ont de **l'expérience dans les domaines de la PI et de la commercialisation, et offrent des conseils sur mesure** à chacun de leurs clients.

PLUS D'AIDE

PIO offre de l'aide supplémentaire pour compléter ses principaux programmes, dont :

Une brochette de fournisseurs de services de PI : Les clients peuvent choisir leur propre fournisseur de service ou en sélectionner un à partir de la brochette pré-approuvée de professionnels en PI de PIO.

Sessions de questions-réponses : Chaque semaine, les clients peuvent participer à une session libre pour consulter un expert en PI et lui poser des questions. Des sessions distinctes sont aussi offertes aux fournisseurs de services pour faciliter leur travail avec les clients de PIO.

Événements : PIO organise des événements exclusifs avec des clients pour aider les membres du réseau des innovateurs de l'Ontario à échanger leurs connaissances entre eux et avec des acteurs clés de l'écosystème, comme les investisseurs.

Plateforme de PIO : Grâce à la plateforme de PIO sur Slack, les clients de PIO peuvent à tout moment poser des questions à l'équipe de PIO. C'est un endroit où les clients peuvent se tenir au courant de tout ce qui concerne PIO et interagir entre eux.



PIO a soutenu **125** partenaires aiguillés, pour un total de 2,56 millions de dollars en financement direct octroyés à :

71

brevets

71

rapports panoramiques
sur la PI

49

marques de
commerce



Partenaires

PIO renforce sa position comme chef de file de la capacité en PI en concluant des partenariats clés dans tout l'Ontario.

En sus de ses nombreuses collaborations avec des organisations avant-gardistes, elle a conclu des partenariats formels avec huit chefs de file de l'écosystème de l'innovation.



« [PIO est] un bon partenaire. Je suis heureux d'aiguiller des clients qui ont besoin d'aide vers PIO, car je sais qu'ils y obtiendront un très bon service. » - Invest Ottawa



« PIO est un programme extrêmement crucial, et il a été bien reçu par des fondateurs de la communauté. Il répond à un besoin clé des entreprises de l'Ontario qui souhaitent gérer leurs besoins en PI. »
- YSpace, York University

PIO étend activement ses partenariats dans des secteurs et des régions clés pour offrir de l'aide en PI à davantage d'innovateurs de l'Ontario. Vous souhaitez devenir partenaire? Communiquez avec PIO à : info@ip-ontario.ca

« Une équipe bienveillante, du contenu pédagogique incroyable et des experts de haut niveau. »
- Rétroaction d'un client anonyme

« L'équipe de PIO a été rapide, compréhensive et très conviviale durant toute notre collaboration avec elle. » - Glenn Crossley, directeur adjoint, Développement des affaires et PI, Université McMaster



“« Le niveau de service est, pour ainsi dire, cinq étoiles; [PIO] a joué le rôle d'un groupe de rétroaction informel au niveau des idées, et le délai de réponse aux demandes de renseignements a été très rapide. » - Fergal Kerins, fondateur, PreOperative Performance

Rendement

PIO possède la **mentalité d'une jeune pousse**. Elle bouge **rapidement et habilement** pour aligner son aide sur les besoins de ses clients. Elle croit **au progrès plus qu'à la perfection**, parce qu'elle a une équipe fiable et talentueuse capable de s'améliorer sans cesse et de résoudre n'importe quel problème qui se présente à elle.

DÉPASSER LES CIBLES

En date du 31 mars 2024, PIO avait dépassé la majorité de ses 13 IRC énoncés dans son Plan d'activités de 2023-2026 :

BUT STRATÉGIQUE	OBJECTIF	INDICATEUR DE RENDEMENT CLÉ	CIBLE	CIBLE ATTEINTE
Conclure des partenariats stratégiques avec des intervenants de l'écosystème de la PI	Élaborer des cadres de travail et des mécanismes de soutien courants pour faciliter la collaboration avec les partenaires de l'écosystème concernant la prestation de service	Nbre de soutiens offerts aux partenaires de l'écosystème pour adopter des programmes avantageux pour les Ontariens	2	1
		Nbre de partenaires de l'écosystème que PIO dessert ou finance	7	8 (114 %)
Créer une capacité de PI accrue au sein de l'écosystème	Élaborer des services et des soutiens en PI susceptibles d'être offerts aux clients par PIO et des partenaires de l'écosystème	Nbre d'entreprises soutenues par mentorat/mobilisation stratégique	40	57 (143 %)
		Nbre d'actifs de PI protégés	80	437 (546 %)
		Nbre d'entreprises participant au programme éducatif	80	196 (245 %)
		Nbre de personnes micro-accréditées	80	201 (251 %)
		Nbre de cabinets juridiques sur notre liste de fournisseurs de services	14	43 (307 %)
		Nbre de PME dont la croissance est favorisée par PIO	35	40 (114 %)
		Nbre de personnes ayant terminé le cours éducatif de base	80	224 (280 %)
		Nbre d'articles sur PIO dans les médias	10	1,293

BUT STRATÉGIQUE	OBJECTIF	INDICATEUR DE RENDEMENT CLÉ	CIBLE	CIBLE ATTEINTE
Atteindre l'excellence opérationnelle	Développer et mettre en œuvre des processus opérationnels centraux	Satisfaction globale du client (% de réponses au sondage)	>95 %	83 %
Être un partenaire de grande valeur	Mettre en œuvre le CSMC en collaboration avec le MCU	Nbre d'IRC développés pour le secteur de l'EPS	10	11 (110 %)

« Vraiment impressionné par la capacité de PIO de s'adapter aux nouvelles informations. [...] L'équipe sait très bien tirer des leçons et les mettre en pratique. [...] Bravo! »
- Rétroaction d'un client anonyme

FINANCES

PIO est financée uniquement par le gouvernement de l'Ontario.

Durant la période du 1er avril 2023 au 31 mars 2024, PIO a reçu un **total de 13,3 millions de dollars** pour ses programmes et ses besoins opérationnels. En raison d'un excédent de 2,3 millions de dollars, le total des fonds à sa disposition s'élevait à 15,6 millions de dollars.

Durant cette période, PIO a indiqué des **dépenses totales de 15,7 millions de dollars**, dont 68 %, soit près de 11 millions de dollars, **ont été consacrés aux coûts des programmes et à des subventions versées directement à des entreprises et à des établissements postsecondaires clients**. L'agence a terminé l'exercice avec un déficit cumulé de 116 897 \$.

Vous trouverez à l'Annexe C les états financiers de PIO et le rapport de la vérificatrice générale de l'Ontario pour cet exercice.

« Le financement a dépassé nos attentes, et de loin! Nous sommes reconnaissants de pouvoir prendre part à ce programme! »
- Rétroaction d'un client anonyme



2023-2024



2024-2025

Le prochain exercice de PIO s'inscrira sous le signe de la croissance, de l'innovation et de l'engagement continu à sa mission. Les initiatives clés qui susciteront le progrès et ouvriront la voie à des retombées encore plus importantes sont :

- ✓ **Le perfectionnement des programmes** pour mieux desservir les innovateurs de l'Ontario.
- ✓ **L'élargissement de l'admissibilité** pour offrir de l'aide en PI à davantage d'entreprises et de chercheurs.
- ✓ **L'amélioration du modèle de financement**
 - + pour veiller à ce que ses clients acquièrent des connaissances de base sur la PI avant d'obtenir du financement;
 - + pour permettre à ses clients de présenter une demande pour les fonds dont ils ont besoin, quand ils en ont besoin;
 - + pour mieux s'adapter;
 - + pour améliorer ses prévisions financières.
- ✓ **La rationalisation de l'aiguillage des partenaires** pour offrir une aide fluide à ses clients tout en maximisant l'usage efficace de ressources écosystémiques limitées.
- ✓ **L'élargissement de son rayonnement et de son aide** dans tout l'Ontario.

Que vous soyez un client qui cherche de l'aide en PI pour protéger votre découverte, un établissement postsecondaire qui suscite l'innovation, un collègue gouvernemental qui façonne des politiques ou un partenaire qui contribue à des objectifs commun, **votre participation est essentielle à la réussite de PIO** durant cette prochaine année.



Merci de prendre part à l'aventure de PIO.
Notre agence se réjouit de continuer à réaliser de grandes choses avec ses partenaires et ses clients.



« À bien des égards, PIO nous a offert un fantastique programme personnalisé. Premièrement, sa formation s'est révélée très bonne pour améliorer notre compréhension de la PI et des processus qui l'accompagnent. Deuxièmement, nous avons été exposés à différents services de PI dont nous n'étions pas au courant, ce qui nous a permis de combler certaines de nos lacunes. Troisièmement, l'aide financière nous a permis de réellement accélérer la mise en place du développement de notre PI. Je m'attends à ce que nos extrants de PI soient environ trois, voire quatre fois supérieurs cette année par rapport à l'année dernière. »

- Derrick Reading, Ph.D., PDG, Betterfrost Technologies

Annexe A :

Rémunération des membres

du conseil d'administration

MEMBRE DU CONSEIL	POSTE	RÉMUNÉRATION JOURNALIÈRE*	RÉMUNÉRATION OBTENUE EN 2023-2024
Karima Bawa	Présidente	500 \$	69 907 \$
Karen McClure	Vice-présidente	400 \$	52 328 \$
Paul Paolatto	Membre	300 \$	31 628 \$
Elliot Fung	Membre	300 \$	23 542 \$
Hongwei Liu	Membre	300 \$	19 650 \$
Sally Daub	Membre	300 \$	21 300 \$
Maura Campbell	Membre	300 \$	17 650 \$
Dan Herman	Membre	300 \$	17 450 \$

*La rémunération est prescrite par un décret gouvernemental.

Annexe B :

Risques et plans

d'atténuation des risques de

l'agence

Durant l'exercice 2023-2024, PIO a réalisé des progrès substantiels pour établir et mettre en œuvre un cadre de gestion de ses risques. Ce cadre est un processus continu et proactif qui demeure essentiel pour les contrôles internes tout en renforçant l'engagement de PIO envers la reddition de comptes et la transparence. Ce cadre permet à PIO de cerner, d'évaluer, de vérifier et d'atténuer les risques et d'en faire le compte rendu à son conseil d'administration et au ministre des Collèges et Universités.

Voici les principaux risques et les stratégies d'atténuation des risques clés pour le dernier exercice :

NOM DU RISQUE	DESCRIPTION	STRATÉGIES D'ATTÉNUATION EMPLOYÉES
Confusion liée au marché	Confusion liée au marché en raison de la disponibilité de multiples services de PI et programmes de financement de la PI.	À la fin de l'exercice de 2023-2024, PIO a accru sa présence dans l'industrie, démontré son engagement envers la prestation de services, et continue de renforcer sa réputation auprès de ses intervenants et de ses clients.
Risques liés à l'expansion	Tant la complexité de l'expansion d'une agence que l'offre de services à un plus grand nombre de clients dépendent des échéances fixées avant la création de PIO.	À la fin de l'exercice 2023-2024, l'agence avait terminé ses processus de planification commerciale et opérationnelle et accueilli un nouveau PDG. PIO a pris des mesures pour s'organiser à l'interne, notamment en planifiant ses priorités, en renforçant ses capacités et en automatisant ses tâches. L'agence travaille aussi avec le Ministère concernant des plans d'automatisation afin de desservir un nombre plus élevé de clients. Bien que des retards dans l'approbation puissent ralentir l'automatisation, PIO a déjà atteint ses cibles d'expansion.

Annexe B :

Risques et plans

d'atténuation des risques de

l'agence

NOM DU RISQUE	DESCRIPTION	STRATÉGIES D'ATTÉNUATION EMPLOYÉES
Attraction de talents	Risque que PIO ne soit pas en mesure d'attirer les talents qualifiés requis, surtout dans le domaine de la PI, pour offrir ses services.	Durant l'exercice 2023-2024, PIO s'est employée à améliorer ses stratégies de recrutement et à rehausser son attrait auprès des candidats potentiels en remédiant au risque de ne pas être en mesure de recruter suffisamment de talents pour son expansion et ses activités générales.
Les gens et la culture	Risque que PIO ne soit pas en mesure de conserver les talents nécessaires à cause du rythme effréné de l'environnement d'une agence en démarrage.	Durant l'exercice 2023-2024, PIO a travaillé avec son conseil d'administration pour lancer un nouveau sondage sur la rémunération de 2024-2025 afin d'évaluer et d'améliorer l'attrait de ses échelles salariales en vue d'atténuer les problèmes de rétention de talents susceptibles de survenir à cause de la concurrence salariale et de l'épuisement potentiel.
Demande de services	Risque que les candidats pour nos services ne soient pas assez nombreux ou pas adéquatement représentés.	À la fin de l'exercice 2023-2024, PIO avait enregistré une demande élevée pour ses services, qui dépassait ses attentes initiales et celles du gouvernement. Ce risque a été entièrement atténué grâce à la prestation de services réussie de PIO et à sa solide réputation dans l'écosystème de la PI. Ce risque est maintenant jugé résolu.

Annexe B :

Risques et plans

d'atténuation des risques de

l'agence

NOM DU RISQUE	DESCRIPTION	STRATÉGIES D'ATTÉNUATION EMPLOYÉES
Prestation de services	Risque que PIO n'arrive pas à suivre le rythme de la demande des clients à cause d'opérations manuelles.	Durant l'exercice 2023-2024, PIO a évalué la capacité interne et cerné des domaines clés à renforcer afin de répondre à la demande, y compris en ce qui a trait à la gestion des relations avec les clients (GRC) et à l'obtention des outils d'automatisation planifiés pour le trimestre suivant et le nouvel exercice. Bien que les retards dans les approbations gouvernementales soient hors du contrôle de PIO, ces mesures servent à remédier au risque.
Prévision de la demande de services	Risque que l'allocation des fonds ne soit pas alignée sur la demande de services, ce qui risque de faire en sorte que les besoins des clients ne sont pas comblés en raison de problèmes dans la prévision de la demande des services d'une nouvelle agence.	Durant l'exercice 2023-2024, PIO a travaillé avec le MCU pour utiliser des fonds d'urgence afin de réduire le risque de sommes inutilisées et de veiller à répondre précisément à la demande de services. Cette approche proactive a effectivement réduit au maximum les risques.
Approbation du Ministère pour les activités commerciales critiques	Risque de retards dans la planification de l'expansion critique et dans la prestation en raison de retards dans l'approbation du Ministère.	À la fin de l'exercice, le risque demeure faible, car les approbations d'expansion ont été accordées par le Ministère. Il reste, cependant, un risque résiduel en raison de retards potentiels dans la prolongation du projet pilote de l'EPS. PIO a obtenu des approbations clés, mais est confrontée à des délais d'approbation trop longs en raison du roulement dans la direction du Ministère et de priorités concurrentes.

Annexe C : États financiers

Les pages suivantes contiennent les états financiers de PIO pour 2023-2024

États financiers de
Propriété intellectuelle
Ontario

pour l'année achevée le 31 mars 2024

Propriété intellectuelle Ontario

Année achevée le 31 mars 2024

Responsabilité de compte rendu financier

Les états financiers de Propriété intellectuelle Ontario ci-joints ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public et relèvent de la responsabilité de la direction. La préparation des états financiers fait nécessairement intervenir l'utilisation d'estimations fondées sur le jugement de la direction, particulièrement lorsque des transactions touchant la période comptable actuelle ne peuvent pas être finalisées avec certitude dans l'immédiat. Ces états financiers ont été préparés convenablement dans les limites raisonnables de l'importance relative et en fonction de l'information disponible en date du 2 août 2024.

La direction est responsable de l'intégrité des états financiers et maintient un système de contrôle interne conçu pour garantir, dans une mesure raisonnable, que les actifs sont protégés et que des données financières fiables sont disponibles en temps voulu. Le système comprend des politiques et des procédures formelles ainsi qu'une structure organisationnelle dont découle une délégation appropriée d'autorité et une répartition adéquate des responsabilités.

Le Conseil d'administration, par l'entremise du Comité des finances et de la vérification, a la responsabilité de veiller à ce que la direction remplisse ses responsabilités de compte rendu financier et de contrôles internes. Le Comité des finances et de la vérification est formé de membres du Conseil d'administration qui ne sont pas des employés/agents de Propriété intellectuelle Ontario et rencontre généralement périodiquement la direction et le Bureau du vérificateur général pour s'assurer que chaque groupe a convenablement rempli ses responsabilités respectives.

Ces états financiers ont été audités par le Bureau du vérificateur général. Le vérificateur a la responsabilité d'émettre une opinion concernant la mesure dans laquelle les états financiers sont présentés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public. Dans son rapport, le vérificateur présente la portée de son examen et de son opinion.



Dan Herman
Président directeur général



Thanesh Yogarajah
Directeur des finances



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À Propriété intellectuelle Ontario

Opinion

J'ai effectué l'audit des états financiers de Propriété intellectuelle Ontario, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2024, et les états des résultats et de l'excédent (déficit) accumulé, de l'évolution des actifs financiers nets (dette) et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Propriété intellectuelle Ontario au 31 mars 2024, ainsi que des résultats de son exploitation, de l'évolution des actifs financiers nets (dette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Je suis indépendante de Propriété intellectuelle Ontario conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et je me suis acquittée des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de Propriété intellectuelle Ontario à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si Propriété intellectuelle Ontario a l'intention de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de Propriété intellectuelle Ontario.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux

normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- j'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, conçois et mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- j'acquies une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de Propriété intellectuelle Ontario;
- j'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de Propriété intellectuelle Ontario à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenue d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener Propriété intellectuelle Ontario à cesser son exploitation;
- j'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.

Le vérificateur général adjoint,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Jeremy Blair'.

Toronto (Ontario)
Le 2 août 2024

Jeremy Blair, CPA, CA, ECA

Propriété intellectuelle Ontario

États de la situation financière
Au 31 mars 2024

	2024	2023
Actifs financiers		
Trésorerie	3 450 229 \$	764 909 \$
À recevoir du Ministère des Collèges et Universités (note 3)	1 396 800	1 750 000
TVH à recevoir	151 104	-
	4 998 133 \$	2 514 909 \$
Passifs		
Comptes créditeurs et charges à payer (note 4)	475 764	272 756
Subventions payables (note 5)	4 695 238	-
	5 171 002 \$	272 756 \$
Actifs financiers nets (dette)	(172 869) \$	2 242 153 \$
Actifs non financiers		
Frais payés d'avance	55 972	10 660
Excédent (déficit) accumulé	116 897 \$	2 252 813 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

Au nom du Conseil :

Karima Bawa

Karima Bawa
Présidente, Conseil d'administration

Karen McClure

Karen McClure
Présidente, Comité des finances et de la vérification

Propriété intellectuelle Ontario

État des résultats et de l'excédent (déficit) accumulé
Pour l'année achevée le 31 mars 2024

	Budget 2024		2024		2023	
Revenus						
Paielements de transfert du ministère des Collèges et Universités	13 967 800	\$	13 292 608	\$	4 480 301	\$
Revenu total	13 967 800		13 292 608		4 480 301	
Dépenses						
Subventions aux entreprises (note 5)	4 114 542	\$	6 285 495	\$	-	\$
Salaires, rémunérations et prestations (notes 6 et 7)	4 301 968		4 082 639		1 250 439	
Subventions aux établissements d'enseignement postsecondaire (note 5)	3 211 349		3 829 884		-	
Autre (note 9)	991 050		940 702		342 032	
Coûts du programme (note 8)	1 348 891		523 598		121 850	
Coûts de lancement ponctuels	-		-		513 167	
Dépenses totales	13 967 800		15 662 318		2 227 488	
Excédent d'exploitation annuel (déficit)	-	\$	(2 369 710)	\$	2 252 813	\$
Excédent accumulé, début d'année	-		2 252 813		-	
Excédent accumulé (déficit), fin d'année	-	\$	(116 897)	\$	2 252 813	\$

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

Propriété intellectuelle Ontario

État de l'évolution des actifs financiers nets (dette)
Pour l'année achevée le 31 mars 2024

	Budget 2024		2024		2023	
Excédent d'exploitation annuel (déficit)	-	\$	(2 369 710)	\$	2 252 813	\$
(Augmentation) des frais payés d'avance	-		(45 312)		(10 660)	
Évolution des actifs financiers nets (dette)	-	\$	(2 415 022)	\$	2 242 153	\$
Actifs financiers nets, début d'année	-		2 242 153		-	
Actifs financiers nets (dette), fin d'année	-	\$	(172 869)	\$	2 242 153	\$

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

Propriété intellectuelle Ontario

État des flux de trésorerie

Pour l'année achevée le 31 mars 2024

	2024	2023
Transactions d'exploitation		
Excédent d'exploitation annuel (déficit)	(2 369 710) \$	2 252 813 \$
Diminution (augmentation) :		
Montant à recevoir du ministère des Collèges et Universités	353 200	(1 750 000)
TVH à recevoir	(151 104)	-
Comptes créditeurs et charges à payer	203 008	272 756
Subventions payables	4 695 238	-
Frais payés d'avance	(45 312)	(10 660)
Trésorerie fournie par les transactions d'exploitation	2 685 320 \$	764 909 \$
Augmentation nette de l'encaisse	2 685 320	764 909
Trésorerie, début d'année	764 909	-
Trésorerie, fin d'année	3 450 229 \$	764 909 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

Propriété intellectuelle Ontario

Notes aux états financiers

Pour l'année achevée le 31 mars 2024

1. Nature de l'organisation

Propriété intellectuelle Ontario (la « Société ») a été créée le 4 janvier 2022 par le Règlement de l'Ontario 4/22 établi conformément à la *Loi sur les Sociétés de développement, L.S.O. 1990, chap. D.10* (Ontario).

Conformément à la loi, les objectifs de la Société sont les suivants :

- (a) accroître l'accès du public aux services et aux ressources concernant la propriété intellectuelle afin de favoriser la croissance économique et la compétitivité de l'Ontario;
- (b) favoriser le développement et la protection de la propriété intellectuelle pour améliorer les résultats de la commercialisation de la recherche en Ontario;
- (c) promouvoir la connaissance, et élaborer et diffuser des programmes pédagogiques, des pratiques exemplaires et des recherches concernant la propriété intellectuelle et favoriser les connaissances liées aux tendances nationales et internationales concernant la protection et la commercialisation de la propriété intellectuelle;
- (d) conclure des partenariats au Canada et à l'étranger avec des établissements postsecondaires, des gouvernements et des organisations, dont des organisations qui aident les entreprises et les entrepreneurs dans le but de créer une capacité de développement, de protection et de commercialisation de la propriété intellectuelle en Ontario;
- (e) offrir des conseils, des recommandations et de l'aide au gouvernement de l'Ontario, notamment au ministre et au ministre du Développement économique, de la Création d'emplois et du Commerce (« MDECEC ») afin d'encourager la compétitivité économique par le développement, la protection et la commercialisation de la propriété intellectuelle.

La Société relève du ministère des Collèges et Universités (« MCU » ou le « Ministère ») conformément au Règlement de l'Ontario 4/22. Le MCU et le MDECEC ont signé un PE interministériel qui définit les responsabilités des parties vis-à-vis de Propriété intellectuelle Ontario.

La Société est exempte de l'impôt fédéral et provincial en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada). En mars 2024, l'ARC a approuvé l'exonération de la TVH de la Société et a permis à la Société de réclamer le remboursement de la TVH à partir de la date d'incorporation de la société, le 4 janvier 2022.

2. Principales conventions comptables

(a) Règles comptables

Ces états financiers ont été préparés par la direction conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, telles qu'établies par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) des Comptables professionnels agréés du Canada (CPA Canada).

Les principales conventions comptables qui ont servi à préparer ces états financiers sont résumées ci-dessous.

(b) Constatation des revenus

Les revenus sont comptabilisés selon la période durant laquelle ont eu lieu les transactions ou les événements qui ont produit les revenus décrits ci-dessous. Tous les revenus sont enregistrés pour chaque exercice.

Les transferts du Ministère sont désignés sous le terme de transferts gouvernementaux :

Le Ministère octroie des fonds à la Société pour les activités liées à son exploitation. Les transferts du Ministère sont considérés comme des revenus dans les états financiers lorsque le transfert est autorisé et que les critères d'admissibilité sont respectés, sauf dans la mesure où les dispositions liées au transfert donnent lieu à une obligation qui correspond, selon la définition, à un passif.

Propriété intellectuelle Ontario

Notes aux états financiers

Pour l'année achevée le 31 mars 2024

(b) Constatation des revenus (suite)

Les fonds reçus de la part du Ministère sont considérés comme un revenu reporté lorsque ces conditions donnent lieu à un passif. Les fonds reçus du Ministère sont considérés comme un revenu dans les états des résultats et de l'excédent accumulé (déficit) lorsque les passifs sont réglés.

(c) Dépenses

Les dépenses sont indiquées pour chaque exercice. Le coût de l'ensemble des biens consommés et des services reçus au cours de l'année est imputé.

(d) Subventions

Les subventions sont enregistrées au chapitre des dépenses et des subventions payables lorsque le transfert est autorisé, et que les critères d'admissibilité ont été remplis par le bénéficiaire.

(e) Frais payés d'avance

Les dépenses prépayées comprennent les abonnements, les licences et les frais d'adhésion et sont passées en charges durant les périodes lors desquelles il est prévu que la Société en bénéficie.

(f) Opérations entre apparentés

Les opérations entre apparentés sont mesurées à la valeur d'échange, qui est le montant de la contrepartie établi et convenu par les apparentés.

(g) Instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers de la Société sont comptabilisés comme suit :

- L'encaisse est reconnue au coût et assujettie à un risque insignifiant de changement de valeur pour que la valeur comptable se rapproche de la juste valeur.
- Les montants à recevoir dus et à payer au Ministère des Collèges et Universités, la TVH à recevoir ainsi que les comptes créditeurs, les charges à payer et les subventions payables sont comptabilisés au coût.

Aucun état des gains et pertes de réévaluation n'a été présenté ici, car il n'y a rien à signaler.

(h) Régimes de retraite de l'employé

Les employés à temps plein de la Société participent au régime de pension de retraite de la fonction publique (RPRFP), qui est un régime de retraite à prestations déterminées pour les employés de la province de l'Ontario et de nombreuses agences provinciales. La province de l'Ontario, qui est l'unique commanditaire du RPRFP, détermine les contributions financières annuelles de la Société au plan. Comme la Société ne fait pas partie des commanditaires du régime de retraite, les gains et les pertes issus des évaluations financières actuarielles législatives ne sont pas inclus dans les actifs ni dans les obligations de la Société, car le commanditaire a la responsabilité de veiller à ce que le régime de retraite soit financièrement viable. Les contributions de la Société sont comptabilisées comme si le RPRFP était un régime à contributions déterminées dépensées à leur échéance.

(i) Avantages sociaux des employés

Les avantages sociaux des employés comprennent (1) un montant supplémentaire de 6% payé par la Société à ses employés au lieu des prestations d'assurance versées avant que les prestations d'assurance

Propriété intellectuelle Ontario

Notes aux états financiers

Pour l'année achevée le 31 mars 2024

(i) Avantages sociaux des employés (suite)

soient établies en juillet 2023; (2) des prestations d'assurance qui incluent une assurance maladie, une assurance vie et une assurance décès accidentel et mutilation; et (3) une indemnité de vacances et les charges connexes. Tous les trois sont inclus dans les salaires, les rémunérations et les prestations de l'état des résultats et de l'excédent (déficit) accumulé.

(j) Utilisation des estimations

La préparation des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public exige de la direction qu'elle émette les estimations et les hypothèses qui influent sur les montants des actifs et des passifs déclarés et dévoile le passif éventuel en date des états financiers ainsi que les montants déclarés des revenus et des dépenses durant l'année de déclaration. Les articles assujettis à ces estimations et hypothèses comprennent les charges à payer. Les résultats réels peuvent, toutefois, différer de ces estimations.

3. Montant à recevoir du ministère des Collèges et Universités

Conformément à l'entente de financement signée par le MCU, la Société a demandé un fond de prévoyance de 1 396 800 \$ qui a été autorisé le 26 mars 2024 et reçu par la Société le 8 avril 2024. Ce financement sert à faciliter la prestation des programmes ainsi qu'à remplir les exigences liées à l'offre des services et à l'exploitation générale de la Société.

4. Comptes créditeurs et charges à payer

	2024	2023
Comptes créditeurs	116 587 \$	120 504 \$
Salaires, rémunérations et prestations à payer	298 396	120 077
Charges à payer	60 781	32 175
Total	475 764 \$	272 756 \$

5. Subventions

Subventions aux entreprises

La Société offre aux entreprises des subventions financières servant à couvrir le coût de la protection de leur propriété intellectuelle (PI) ainsi que des services de commercialisation. La Société couvre jusqu'à 80 % des coûts admissibles en fonction de l'approbation de la portée des travaux.

Subventions aux établissements d'enseignement postsecondaire (EPS)

Au début de 2023, PIO a lancé le premier appel de propositions pour les collèges et les universités de l'Ontario afin d'augmenter leurs connaissances et leur capacité interne en PI. Ce premier appel était principalement axé sur les établissements qui n'avaient pas accès à une capacité en PI interne ou proche.

Avec l'aide du ministère des Collèges et Universités, en mars 2024, la Société a invité, par un second appel à propositions, les collèges et universités de la province l'Ontario qui n'avaient pas auparavant reçu des fonds de la Société.

Propriété intellectuelle Ontario

Notes aux états financiers

Pour l'année achevée le 31 mars 2024

6. Prestations futures des employés

La Société offre à tous ses employés un régime de retraite à prestations déterminées issu du régime de pension de retraite de la fonction publique. La Société (employeur) verse un montant correspondant (100 %) à celui de l'employé. Les contributions de l'employé s'élèvent à 7,4 % du salaire annuel, jusqu'à concurrence du maximum des gains annuels ouvrant droit à pension (MGAP), puis à 10,5 % de la portion du salaire annuel supérieure au MGAP. Des prestations de retraite de 223 999 \$ (2023 – 54 192 \$) sont incluses dans les salaires, les revenus et les prestations de l'état des résultats et de l'excédent (déficit) accumulé.

Le ministère du Tourisme, de la Culture et du Sport (MTCS)¹ a, par l'intermédiaire du MCU (2023 – MDECEC) fourni à la Société du personnel d'aide à la transition. Les coûts connexes du régime de retraite offert au personnel d'aide à la transition sont défrayés par le MTCS (2023 – MDECEC) et ne sont pas inclus aux présents états financiers.

7. Opérations entre apparentés

Pour faciliter les activités liées à l'exploitation de la Société, le MTCS (2023 – MDECEC) a, par l'intermédiaire du MCU, fourni du personnel de soutien, et le Ministère a fourni des biens et des services à la Société en termes de coûts, comme suit :

- Les salaires et les prestations du personnel détaché recouvrés par le MDECEC (à l'exception des frais liés aux retraites, tel que relevé à la note 6) se montaient à un total de 194 559 \$ (2023 – 401 450 \$ octroyés par le MDECEC) : un montant de 193 960 \$ (2023 – 401 450 \$ octroyé par le MDECEC) est comptabilisé dans les salaires, les revenus et les prestations, et des frais de téléphone de 599 \$ (2023 – néant \$) sont comptabilisés dans les autres dépenses de l'état des résultats et de l'excédent (déficit) accumulé.
- Les biens et les services fournis à la Société par le Ministère se montaient, en termes de coûts, à un total de 101 250 \$ (2023 – 578 851 \$) : un montant de 34 022 \$ (2023 – un montant de 470 338 \$ a été inclus en tant que coûts de lancement ponctuels) est comptabilisé dans les salaires, les revenus et les prestations et un montant de 67 228 \$ (2023 – 108 514 \$) est comptabilisé dans les autres dépenses de l'état des résultats et de l'excédent (déficit) accumulé.

8. Coûts du programme

Les coûts du programme comprennent les services que la Société offre à ses clients concernant l'éducation et la sensibilisation liées à la PI, les services consultatifs en matière de PI (par ex., le mentorat, le partage des données sur le marché de la PI) ainsi que les services de renforcement des capacités offerts aux intervenants du secteur postsecondaire.

¹ après la fin de l'exercice, en juin 2024, le ministère du Tourisme, de la Culture et du Sport a changé son nom pour devenir le ministère du Tourisme, de la Culture et des Jeux

Propriété intellectuelle Ontario

Notes aux états financiers

Pour l'année achevée le 31 mars 2024

9. Autres dépenses

	2024	2023
Conseil d'administration	308 234 \$	146 929 \$
Honoraires professionnels	236 301	24 749
Voyages	102 037	47 717
Technologie de l'information	65 664	23 296
Marketing	63 109	28 013
Bureau et frais généraux	57 580	26 649
Frais d'adhésion, licences et abonnements	39 465	15 304
Loyer	37 340	10 845
Assurance	30 972	18 530
Total	940 702 \$	342 032 \$

10. Gestion des risques liés aux instruments financiers

Risque lié aux liquidités

Le risque lié aux liquidités est le risque qui fait que la Société ne serait pas en mesure de répondre à ses obligations de trésorerie à la date prévue. L'exposition de la Société à un risque lié aux liquidités est minime, car tous ses fonds d'exploitation sont fournis par le Ministère. La Société réduit son risque lié aux liquidités en préparant des prévisions de trésorerie et des rapports réguliers à l'intention du Ministère. Le solde dû à la fin de la période doit être versé durant le premier trimestre de l'exercice suivant.

11. Chiffres correspondants

On a reclassé certains chiffres correspondants dans les notes aux états financiers pour les adapter à la présentation de l'année en cours.

**Pour de plus amples
renseignements, veuillez visiter :**

ip-ontario.ca/francais

Propriété intellectuelle Ontario
210-137, rue Glasgow, unité 140
Kitchener (ON), N2G 4X8



**Propriété intellectuelle
Ontario**



© Imprimeur du Roi pour l'Ontario, 2024.